



Ontario  
College of  
Teachers

Ordre des enseignantes  
et des enseignants  
de l'Ontario

# Guide d'appui à l'agrément

Document complémentaire aux exigences de  
l'annexe 1 du Règlement 347/02 – Agrément des  
programmes de formation en enseignement





[oct-ooeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-ooeo.ca/fbfr)



[oct-ooeo.ca/twfr](https://www.twitter.com/oct-ooeo.ca/twfr)



[oct-ooeo.ca/igfr](https://www.instagram.com/oct-ooeo.ca/igfr)



[oct-ooeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-ooeo.ca/yt)



[oct-ooeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-ooeo.ca/li)

---

# Engagement pour la vérité et la réconciliation

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît le rôle qu'a joué l'éducation dans le génocide des Premières Nations, des Métis et des Inuit, et s'engage à favoriser la réconciliation par l'éducation. L'Ordre reconnaît également que de nombreuses injustices commises à l'égard des Premières Nations, des Métis et des Inuit se produisent encore aujourd'hui. Par conséquent, en tant qu'institution, l'éducation porte la responsabilité d'œuvrer à la réparation de toutes les injustices passées et actuelles, et ce travail doit être guidé en partenariat avec les peuples autochtones.

Le travail de l'éducation en Ontario se déroule sur les terres autochtones et tout découle de cette reconnaissance. Ce travail comprend la responsabilité de faire respecter les droits constitutionnels et les droits issus de traités des Premières Nations, des Métis et des Inuit, ainsi que la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Les établissements d'enseignement ne sont que l'un des nombreux moyens de transmettre la vérité sur les préjudices subis par les peuples autochtones en Ontario. Ils peuvent également être une source de guérison lorsque les connaissances autochtones sont transmises avec des récits d'espoir, de résistance, de résilience, de joie et de vivacité. Avec ces connaissances, il est important que nous commençons à privilégier et à transmettre ces vérités. Tout au long du *Guide d'appui à l'agrément*, des références spécifiques à l'éducation autochtone ont été intégrées au contenu. Ces références doivent être traitées avec la compréhension et le respect des droits distincts des peuples autochtones, mentionnés précédemment. Ainsi, le document ne confond pas ni n'assimile les droits distincts des peuples autochtones et les questions d'équité ou de justice sociale.

# Message de la registraire

Tout au long des consultations qui ont abouti à la mise à jour du *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs* (renommé *Guide d'appui à l'agrément*), deux thèmes clés sont ressortis systématiquement : consolider les bases de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, et mettre davantage l'accent sur le climat et l'environnement.

D'autres thèmes, tels que l'accessibilité, le bien-être, les études autochtones, l'éducation en français, la littératie, les STIM, l'apprentissage virtuel, les itinéraires d'études et les transitions, font partie de révisions qui ont pour but d'attirer une plus grande attention sur ces priorités dans la formation initiale du personnel enseignant.

Le mandat de l'Ordre est de servir l'intérêt public en protégeant la sécurité et le bien-être de chaque élève au sein du système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario. Il est essentiel de favoriser la santé mentale et le sentiment d'appartenance de tous les élèves pour qu'ils puissent s'épanouir à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.

De même, très peu de facteurs façonneront leur vie autant que notre relation collective avec l'environnement.

L'engagement pour l'apprentissage tout au long de la vie dépend de la capacité à diriger lorsque c'est approprié et à écouter lorsque c'est nécessaire. Les Canadiennes et Canadiens ont l'honneur d'apprendre des peuples autochtones et de leurs siècles de gestion de ces terres. Nous tenons à souligner l'immense contribution de nos partenaires autochtones du système d'éducation qui nous ont transmis avec générosité leur sagesse environnementale.

Notre gratitude est immense.

## **Linda Lacroix, EAO/OCT**

Registraire et chef de la direction /  
Registrar & CEO  
Ordre des enseignantes et  
des enseignants de l'Ontario



---

# Guide d'appui à l'agrément

---

## Au sujet de ce guide

Le présent guide est conçu pour permettre aux fournisseurs de soutenir l'élaboration et l'agrément des programmes de formation en enseignement, et pour permettre aux sous-comités d'agrément et aux fournisseurs de programmes qui font l'objet d'un examen d'agrément de recueillir toutes les preuves dont ils ont besoin au moment de vérifier la suffisance et l'actualité du contenu essentiel des programmes en vertu du règlement. Même si les différentes parties du guide concordent avec les principaux éléments du règlement, le lecteur doit le considérer comme un tout qui aborde de nombreux sujets qui s'entrecroisent.

Le guide accompagne les exigences énoncées à l'annexe 1 du Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement. Il vise à clarifier l'intention, au moyen de renseignements supplémentaires et d'exemples, du contenu essentiel à inclure dans les programmes de formation en enseignement en Ontario.

Cette version actualisée 2022-2023 du guide reflète les commentaires des partenaires en éducation autochtones, francophones et anglophones, y compris les facultés d'éducation, les directions du ministère de l'Éducation, les équipes de recherche et les intervenants. Le guide s'appuie sur les recherches, les pratiques, la philosophie et la pédagogie actuelles en éducation. Cette version actualisée met l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion; l'éducation antioppressive et antiraciste; l'accessibilité; l'apprentissage environnemental; l'écojustice et l'action climatique; les perspectives autochtones; et l'apprentissage virtuel. Ces thèmes concordent avec les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et les reflètent.

## Intention du guide

Le guide part du principe que les étudiantes et étudiants dans un programme de formation à l'enseignement ont besoin d'un ensemble solide de connaissances professionnelles fondamentales fondées sur la recherche et les données probantes afin de développer un jugement professionnel et des compétences pour la prise de décisions pédagogiques.

Le guide présuppose que tous les enseignants se considèrent comme des apprenants à vie et comprennent que les élèves doivent être au centre de leurs préoccupations lorsqu'ils définissent des pratiques d'enseignement et d'évaluation adaptées et inclusives. Le concept selon lequel les étudiants en enseignement se trouvent aux premières étapes d'un continuum d'apprentissage professionnel qui se poursuivra tout au long de leur carrière constitue la base du guide. Ce dernier a été conçu dans l'attente que tous les membres du personnel enseignant adoptent une mentalité de croissance et travaillent selon une approche fondée sur les acquis de leurs élèves et les leurs. Le guide se veut exhaustif relativement aux connaissances, compétences, perspectives et pratiques que doivent posséder les nouveaux membres de la profession enseignante, tout en reconnaissant qu'ils continueront à approfondir et à perfectionner ces domaines tout au long de leur carrière.

### **Intégration de la pratique et de la théorie**

Tous les aspects des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques doivent être liés aux cours et au stage et s'y refléter. En effet, l'idée que la théorie et la pratique doivent être intimement liées revient constamment au fil des pages. Les chercheurs qui se consacrent à l'étude de la formation à l'enseignement jugent que les enseignants en devenir mettent d'autant plus aisément en pratique ce qu'ils apprennent dans leurs cours quand l'accent est mis sur l'expérience de l'exercice professionnel (Hammerness, K.; Darling-Hammond, L.; Bransford, J.; Berliner, D.; Cochrane-Smith, M.; McDonald, M.; et Zeichner, K.; 2005; p. 375).

La recherche dans le domaine de la formation à l'enseignement a montré que les stratégies suivantes améliorent grandement les capacités des pédagogues :

- ancrer l'apprentissage des étudiants dans l'étude du développement humain et de l'apprentissage;
- intégrer la théorie et la pratique;
- offrir des occasions de pratique, d'évaluation, de rétroaction et de réflexion authentiques;
- s'engager dans une démarche de questionnement et d'analyse;
- collaborer au sein de communautés d'apprentissage professionnelles.

(Darling-Hammond, L.; Flook, L.; Schachner, A.; et Wojcikiewicz, S. (avec Cantor, P., et Osher, D.) *Educator learning to enact the science of learning and development Learning Policy Institute*; <https://doi.org/10.54300/859.776>; 2021; p. 28).

L'inclusion d'un contenu obligatoire et d'un stage d'au moins 80 jours ainsi que le présent guide visent à favoriser un lien profond entre les connaissances théoriques et fondées sur des données probantes, et la pratique pédagogique.

Le contenu obligatoire favorise la cohérence et fournit un cadre à utiliser par les sous-comités d'agrément, ainsi que par les responsables de programmes, les étudiants en enseignement et les formateurs pour réfléchir intentionnellement à leur apprentissage et à leur enseignement. Le guide aide à définir les volets du programme qui facilitent la construction d'une identité en enseignement, laquelle comprenant l'acquisition d'une

habitude de questionnement critique et réfléchi, ancrée dans une pratique basée sur la recherche et des données probantes. Il est essentiel de bien comprendre l'importance de la persévérance et de l'autoévaluation dans le développement de l'excellence en enseignement. L'objectif est que les étudiants en enseignement développent une notion de leurs propres capacités à prendre des décisions pédagogiques éclairées qui sont équitables et inclusives, et ce, dans le but d'assurer la réussite de tous les élèves selon les connaissances de l'apprenant, le contexte, le curriculum et l'évaluation.

### **Sections du guide**

Ce guide correspond au contenu obligatoire énuméré à l'annexe 1 du Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement. Il convient de noter que des chevauchements peuvent se produire, étant donné la nature interdépendante des concepts.

Ce guide comprend des sections qui décrivent :

- chaque élément de l'annexe 1 du Règlement 347/02;
- l'intention du règlement en ce qui concerne cet élément (quoi?);
- les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques que les programmes de formation initiale en enseignement permettront aux étudiants d'acquérir en ce qui concerne chaque élément (comment?);
- une variété d'exemples qui sont des moyens possibles pour le programme d'offrir la possibilité d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à l'élément.

### **Sources de preuves**

Parmi les sources de preuves permettant de démontrer qu'un programme a donné l'occasion aux étudiants en enseignement d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées aux éléments, notons les suivantes :

- plans de cours et matériel;
- utilisation d'études de cas, de jeux de rôle et de simulations;
- travaux, plans de leçons et plans d'unité;
- réflexions pendant les cours et les stages;
- éléments du portfolio;
- occasions d'apprentissage par l'expérience et conférenciers invités;
- modelage par le corps professoral avec des possibilités précises d'application par les étudiants en enseignement (p. ex., réflexions et tâches);
- entretiens et conversations avec les étudiants en enseignement.

**Le présent guide vise à clarifier l'intention, au moyen de renseignements supplémentaires et d'exemples, du contenu essentiel à inclure dans les programmes de formation en enseignement en Ontario.**



---

# Table des matières

1	Engagement pour la vérité et la réconciliation
2	Message de la registraire
3	Guide d'appui à l'agrément
8	Curriculum de l'Ontario
11	Politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario
13	Utilisation de la recherche et de l'analyse de données en matière d'enseignement
15	Utilisation des technologies de l'information et de la communication comme outil d'enseignement et d'apprentissage
18	Recherche, données et évaluations fondées sur le questionnement pour répondre aux styles d'apprentissage des élèves
20	Théories de l'apprentissage et de l'enseignement, ainsi que différenciation pédagogique
23	Milieu d'apprentissage et capacités organisationnelles
26	Développement des enfants et des adolescents, et transitions des élèves
29	Observation et évaluation des élèves
31	Appui aux apprenants du français
33	Appui aux apprenants de l'anglais
36	Pédagogie et évaluation de l'apprentissage relativement à des matières spécifiques
39	Appui aux élèves ayant des besoins particuliers
42	Santé mentale, bien-être et appartenance
45	Normes d'exercice, normes de déontologie et législation en matière d'éducation
47	Connaissance du contexte ontarien
50	Perspectives, cultures, histoires et systèmes de connaissances autochtones
52	Apprentissage environnemental, écojustice et action climatique
55	Écoles sécuritaires et tolérantes, et création d'un milieu scolaire positif
58	Relations professionnelles avec les collègues
60	Engagement des parents et tuteurs, et communication
62	Calendrier de révision

---

# Curriculum de l'Ontario

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation permette à l'étudiant de connaître et de comprendre le curriculum actuel de l'Ontario et les documents de politique provinciaux qui se rapportent aux domaines d'études de l'étudiant et à son curriculum, notamment la planification et la conception, l'éducation spécialisée, l'équité et la diversité, ainsi que l'enseignement et l'évaluation de l'apprentissage (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du curriculum).

L'inclusion du curriculum de l'Ontario vise à assurer que les étudiantes et étudiants en enseignement ont des occasions de travailler intensément avec le curriculum afin de comprendre les objectifs de chaque élément (p. ex., notes préliminaires, mise en contexte, grille d'évaluation du rendement, attentes et contenus d'apprentissage). Ce niveau d'engagement leur permettra d'utiliser les documents de manière efficace au moment de planifier l'enseignement de matières et les expériences d'apprentissage pour des classes ou des élèves en particulier. Les étudiants devraient déjà connaître les fondements et les éléments de ces documents, de même que les compétences ou processus spécifiques à une matière, tels que la résolution de problèmes ou l'enquête. L'objectif consiste à guider les étudiants dans l'utilisation du curriculum lors de la conception d'activités d'apprentissage, de leçons, d'unités, ainsi que dans l'évaluation du progrès des élèves.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Structure et objectifs du curriculum de l'Ontario et des documents de politique provinciaux, y compris ceux portant sur les élèves ayant des besoins particuliers et leur utilisation dans la planification de l'enseignement et de l'évaluation (p. ex., technologies d'assistance et d'adaptation ainsi que la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et ses attentes génériques pour les écoles de langue française)
- Utilisation explicite des notes préliminaires ainsi que de la terminologie et des pratiques professionnelles pour planifier les programmes (p. ex., conception universelle de l'apprentissage, pratiques antiracistes et antioppressives, pédagogie sensible et adaptée à la culture), évaluer et communiquer le rendement des élèves
- Intégration des éléments du curriculum de l'Ontario, des cadres de travail, des stratégies, y compris l'impact humain et l'éducation relative à l'environnement et à la durabilité, les écoles sécuritaires, les systèmes de connaissances autochtones, l'éducation équitable et inclusive, la pensée critique, la littératie critique, le bien-être, la littératie financière, l'apprentissage socioémotionnel et les STIM/STIAM
- Connaissance particulière du curriculum en lien avec la matière (p. ex., rôle de l'apprentissage socioémotionnel en mathématiques; éducation à la citoyenneté responsable en études sociales, en histoire et en géographie; approches fondées sur des données probantes pour enseigner la lecture en français; recherche et résolution de problèmes en sciences et technologie)
- Utilisation des identités, des expériences vécues et des connaissances des élèves pour les lier au curriculum de façon différenciée ainsi que de façon sensible, adaptée et positive sur le plan culturel
- Façons dont les programmes-cadres peuvent être efficacement liés entre eux (p. ex., diverses littératies dans l'ensemble du curriculum) pour satisfaire aux attentes de chaque matière et favoriser l'apprentissage, le bien-être et la réussite des élèves
- Compréhension des différents moyens par lesquels le curriculum favorise l'acquisition de compétences transférables et l'éducation, ainsi que la planification de la carrière et de la vie.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Ressources pédagogiques utilisant de manière claire la terminologie des politiques relatives au curriculum (p. ex., domaines d'étude, attentes et contenus d'apprentissage, grille d'évaluation du rendement)
- Preuve de l'intégration et de la prise en compte des priorités en matière d'éducation (p. ex., équité et inclusion, apprentissage par l'expérience, connaissances autochtones, apprentissage en nature, compétences transférables, éducation inclusive, éducation relative à l'environnement et aux changements climatiques)

- Mention explicite et recours aux politiques et ressources actuelles du Ministère dans les plans de cours et les programmes d'études (p. ex., *Faire croître le succès; L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année; Vers un juste équilibre; Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit; Équité et éducation inclusive dans les écoles de l'Ontario; Tracer son itinéraire vers la réussite; Préparons l'avenir dès aujourd'hui*)
- Planification d'expériences d'apprentissage nécessitant des preuves de l'élaboration des résultats d'apprentissage, de critères d'évaluation, de mécanismes de rétroaction et de pratiques pédagogiques inclusives, accessibles, équitables et adaptées (p. ex., technologie d'assistance et d'adaptation) fondées sur les forces, les champs d'intérêt, les besoins, les identités et le vécu des élèves
- Plans de leçons et d'unités qui reflètent différents moyens pour les élèves de démontrer leur apprentissage (p. ex., productions, dont des productions numériques, performances, récits numériques, enquêtes, conversations)
- Tâches authentiques et adaptées qui mettent l'accent sur la planification pour les élèves issus de milieux divers, les élèves ayant différents besoins et les élèves moins bien desservis
- Réflexions lors du stage sur l'efficacité des stratégies visant à intégrer la littératie, la numératie et les STIM/STIAM dans l'enseignement des différentes matières, ainsi que le développement de compétences transférables pour l'éducation et la planification de la carrière et de la vie
- Plans de cours reflétant la littératie, la numératie, les STIM/STIAM et l'apprentissage de l'environnement en tant qu'assises pour l'apprentissage des élèves
- Possibilité pour les étudiants en enseignement d'appliquer (p. ex., au moyen d'études de cas) les méthodes actuelles d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation inclusives qui s'alignent sur les politiques de l'Ontario, comme *Faire croître le succès*, ainsi que sur les règlements pertinents et les responsabilités légales (p. ex., la protection de la vie privée et la confidentialité)
- Travaux portant sur la collecte, l'organisation et l'utilisation de données privées et confidentielles à des fins pédagogiques (p. ex., plans d'enseignement individualisé, de comportement, de sécurité et de transition)
- Possibilités d'utilisation stratégique d'une variété de technologies pour engager les élèves, améliorer la pédagogie, soutenir l'acquisition de connaissances et de compétences dans la matière, et développer des compétences transférables pour aider les élèves à devenir des membres actifs de la communauté (p. ex., élaboration de plans de leçons)
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement des stratégies visant à intégrer les perspectives autochtones dans chaque matière, tout en faisant preuve d'humilité culturelle, d'apprentissage et d'empathie (p. ex., travaux, études de cas, récits numériques)
- Preuves d'un choix de ressources pédagogiques dans les plans de leçons et d'unités qui reflètent la diversité et l'inclusion, et qui sont sensibles et adaptées à la culture et au développement de chaque élève.

# Politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation permette à l'étudiant de connaître et de comprendre le curriculum actuel de l'Ontario et les documents de politique provinciaux qui se rapportent aux domaines d'études de l'étudiant et à son curriculum, notamment la planification et la conception, l'éducation spécialisée, l'équité et la diversité, ainsi que l'enseignement et l'évaluation de l'apprentissage (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du curriculum).

Le règlement exige également que tout programme de formation professionnelle en enseignement comprenne la connaissance du contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement se destinant à l'enseignement dans le système de langue française comprennent ce système dans son ensemble, y compris l'enseignement et l'apprentissage dans un contexte minoritaire, la construction identitaire, le leadership participatif, la participation des parents/tuteurs et des communautés, et la contribution à des établissements et à des communautés francophones solides. Les étudiants doivent comprendre leur rôle d'appui à communiquer en français auprès des élèves et à soutenir les communautés francophones en Ontario et au Canada. L'intention est de développer une approche pédagogique et un ensemble de stratégies pédagogiques et d'évaluation (c.-à-d. de programmes, de pratiques pédagogiques, de politiques au sens large, de modalités et processus) qu'ils pourront utiliser pour motiver les apprenants et favoriser leur développement linguistique et leur compréhension culturelle.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Vision, valeur et éléments de l'interdépendance de la langue et de la culture pour favoriser l'apprentissage, l'identité et le bien-être des élèves
- Rôle en tant que modèle francophone pour les élèves afin de les aider à acquérir des connaissances sur les cultures francophones diversifiées et plurielles
- Utilisation des contextes, des expériences et des langues des élèves pour créer un milieu d'apprentissage qui reflète et célèbre la diversité linguistique et culturelle de tous les élèves, encourage une identité culturelle positive et présente des occasions d'apprentissage intéressantes et motivantes
- Établissement de liens et communication avec les partenaires communautaires francophones et francophiles.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Preuve de l'intégration des deux attentes génériques dans la planification et l'évaluation des apprentissages
- Pratiques pédagogiques sensibles et adaptées à la culture, ainsi que l'humilité culturelle nécessaire pour reconnaître les aspects culturels des communautés francophones diversifiées (p. ex. avant, pendant et après les stages d'enseignement)
- Travail de microenseignement pour démontrer des approches pédagogiques préconisées pour l'apprentissage de la langue en situation minoritaire
- Observations et réflexions pendant le stage sur les relations entre l'école, la famille et la communauté dans un contexte francophone
- Réflexion pendant le stage sur l'efficacité d'approches sensibles et adaptées à la culture se rapportant à l'apprentissage de la langue française
- Plans de leçons et d'unités qui appuient le cheminement culturel et la construction identitaire des élèves.

# Utilisation de la recherche et de l'analyse de données en matière d'enseignement

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à l'utilisation des recherches les plus à jour dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du curriculum).

Le règlement exige également que tout programme de formation professionnelle en enseignement prépare l'étudiant à utiliser la recherche et l'analyse de données en matière d'enseignement (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur l'utilisation de la recherche et de l'analyse de données en matière d'éducation a pour objectif de démontrer aux étudiantes et étudiants qui suivent un programme de formation professionnelle en enseignement qu'en plus d'extraire des données liées à leurs élèves, ils doivent utiliser des articles et des données de recherche [p. ex., les données de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (l'«OQRE») ou les résultats d'évaluations diagnostiques] pour déterminer les pratiques et les prochaines étapes à suivre pour favoriser l'apprentissage.

Cette inclusion souligne la nature critique de maintenir une position d'enquête, que ce soit individuellement ou en collaboration avec les collègues. L'intention est que les étudiants se perçoivent comme des professionnels proactifs et curieux qui affinent continuellement leurs pratiques de planification, d'enseignement et d'évaluation en fonction des données, et ce, afin d'offrir une plus grande précision et personnalisation aux élèves. Le processus d'enquête, intégrant la pensée critique et réflexive qui remet en cause les préjugés implicites, comprend le questionnement, l'observation, la consultation d'autres sources de données, la réflexion, l'interprétation et l'intervention par l'enseignement ou l'évaluation.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Moyens d'enquêter, d'interpréter, d'évaluer et d'utiliser la recherche en éducation tout comme les données d'évaluation, qu'elles soient à petite ou à grande échelle, afin de pouvoir prendre des décisions éclairées lors de la planification d'un enseignement et d'une évaluation différenciés, équitables, accessibles et inclusifs
- Collecte et utilisation de données en même temps que d'autres informations et connaissances pour prendre des décisions pédagogiques dans le but de faciliter l'apprentissage et d'en éliminer les obstacles
- Connaissance du processus cyclique d'enquête et capacité d'y participer afin de faciliter l'apprentissage des élèves
- Capacité à collaborer avec des collègues (p. ex., l'enseignant-ressource en éducation spécialisée, le conseiller en orientation) sur des questions et des domaines d'intérêt commun, en examinant les données probantes et la recherche pédagogique, la théorie ou d'autres corpus de connaissances afin de prendre des décisions pédagogiques précises et personnalisées et de déterminer les prochaines étapes.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Analyses d'articles, de balados et de vidéos, y compris les implications pour l'enseignement et l'apprentissage
- Projet d'enquête collaborative utilisant la recherche et les données
- Étude de cas nécessitant l'application des données d'évaluation
- Utilisation de la recherche pédagogique et de données à grande et à petite échelle dans les travaux (p. ex., interprétation des données par rapport à la situation sociale, utilisation des résultats de l'OQRE, du bulletin scolaire et des données de la classe pour guider l'enseignement)
- Réflexion pratique concernant l'utilisation de stratégies pédagogiques fondées sur des données probantes utilisées dans les écoles (p. ex., stratégies utilisées pour enseigner et évaluer la lecture et les mathématiques)
- Reflet de l'équité, de la diversité et de l'inclusivité, et soutien aux pratiques adaptées au développement et à la culture.

---

# Utilisation des technologies de l'information et de la communication comme outil d'enseignement et d'apprentissage

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à utiliser la technologie comme outil pédagogique (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement et l'apprentissage est fondée sur la compréhension d'une pédagogie inclusive et adaptée. L'objectif est de mettre l'accent sur le rôle pédagogique que peut jouer la technologie dans l'enseignement pour engager tous les apprenants, ainsi que sur le rôle nécessaire des technologies pour permettre aux élèves d'accéder au curriculum.

Pour enseigner efficacement avec la technologie, il faut comprendre comment celle-ci accélère, amplifie et élargit l'effet des pratiques pédagogiques, et comment elle est utilisée pour transformer l'apprentissage. Cette application de la technologie comprend l'utilisation de technologies d'adaptation et d'assistance, ainsi que des stratégies d'évaluation de l'apprentissage soutenues par la technologie. L'objectif est de préparer les enseignants à en apprendre plus sur les outils technologiques et numériques tout au long de leur carrière afin d'intégrer de nouveaux outils de manière authentique, éthique, responsable et innovante dans de nombreuses matières et de nombreux contextes.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Intersection de la technologie, de la pédagogie et de la connaissance du contenu pour l'enseignement, l'évaluation, la création de contenu, la collaboration, la communication et les compétences, les stratégies et les habitudes de la pensée nécessaires à la recherche et à la résolution de problèmes technologiques
- Localisation et évaluation des ressources numériques pour faire preuve de pensée critique et d'analyse en lisant ou en visualisant des informations
- Évaluation des outils technologiques, de leur accessibilité et de leur convivialité dans différentes situations
- Démonstration et modelage d'une citoyenneté numérique responsable, y compris d'une utilisation sécuritaire, éthique, saine et responsable de la technologie et des outils de médias sociaux numériques (p. ex., prévention de la cyberintimidation, protection de la vie privée)
- Utilisation d'une variété d'outils et de stratégies technologiques pour l'enseignement et l'évaluation dans un environnement en ligne, et identification des moyens d'aider les élèves et de réduire les obstacles à l'accès à la technologie
- Utilisation de la technologie pour améliorer la différenciation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la construction et la mobilisation des connaissances, ainsi que pour encourager l'innovation, la curiosité intellectuelle et la créativité

- Utilisation de la technologie pour soutenir de nouvelles formes d'enseignement, d'évaluation et de partenariats entre enseignants et élèves, ainsi que la promotion et le développement de compétences transférables
- Utilisation de la technologie pour transformer l'apprentissage (p. ex., utiliser la technologie pour se connecter avec des élèves d'une autre province afin de discuter, entre autres, des reliefs géographiques locaux et des politiques environnementales)
- Compréhension de l'importance de la protection de la vie privée des élèves lors de l'utilisation de la technologie
- Compréhension, identification et élimination des barrières systémiques (p. ex., accès à la technologie) pour permettre un accès accessible et équitable au curriculum pour tous les élèves
- Compréhension des élèves en tant que créateurs de connaissances et rôle de la technologie dans le développement des compétences transférables.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants de l'utilisation de stratégies et d'outils numériques, y compris les technologies d'assistance et d'adaptation

- Plans de leçons pour des milieux d'apprentissage en mode présentiel, virtuel ou hybride qui incluent l'utilisation par les élèves de technologies, telles que les technologies d'assistance et d'adaptation comme moyen de surmonter les barrières (p. ex., accès à l'internet, aux appareils, à la technologie) et de développer des tâches adaptées et inclusives
- Artéfacts numériques produits par les étudiants en enseignement et leurs élèves qui démontrent une citoyenneté numérique responsable et l'application de compétences transférables
- Portfolios numériques et autres technologies numériques utilisés par les étudiants en enseignement et leurs élèves pour rendre visibles la pensée et l'apprentissage
- Réflexion pratique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour soutenir et impliquer les élèves, y compris ceux qui ont des besoins particuliers
- Travail pendant le stage pour cerner les politiques et les procédures du ministère de l'Éducation, de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et des conseils scolaires liées à la protection de la vie privée des élèves, ainsi que les exigences en matière de confidentialité (p. ex., programmes en ligne, applications)
- Réflexion sur les pratiques équitables et les obstacles à l'accès à la technologie
- Réflexions démontrant la connaissance de l'accessibilité, de la convivialité et de l'application des ressources numériques fournies par le Ministère (p. ex., système de gestion de l'apprentissage) à l'appui de l'apprentissage en ligne, de l'apprentissage électronique et de l'apprentissage hybride
- Travail abordant les attentes sociales, éthiques et professionnelles que l'essor de la technologie apporte au milieu d'apprentissage (p. ex., la recommandation professionnelle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario : *Maintenir le professionnalisme – Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux*)
- Plans d'unité exigeant que les élèves utilisent la technologie pour démontrer leur apprentissage et établir des liens avec le monde réel.

---

# Recherche, données et évaluations fondées sur le questionnement pour répondre aux styles d'apprentissage des élèves

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à utiliser la recherche, les données et l'évaluation fondées sur le questionnement ainsi que le choix et l'utilisation de stratégies actuelles en matière d'enseignement pour répondre aux styles d'apprentissage des élèves (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenus relatifs à la recherche, aux données et à l'évaluation fondées sur le questionnement vise à souligner, pour les étudiantes et étudiants en enseignement, qu'ils apprennent de leurs élèves, avec eux et à propos d'eux. Elle indique aussi comment faciliter l'apprentissage le plus efficacement possible et met en évidence l'importance cruciale de maintenir un esprit curieux, que ce soit individuellement ou en collaboration entre collègues.

L'objectif est que les étudiants en enseignement se perçoivent comme des professionnels actifs et curieux qui affinent continuellement leur planification, leur enseignement et leur évaluation en fonction des données afin d'offrir une plus grande précision et personnalisation aux élèves. Le cycle de la pratique réflexive comprend le questionnement, l'observation, la consultation d'autres sources de données, la collecte de données, la réflexion, l'interprétation et l'intervention par l'enseignement ou l'évaluation.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Rôle en tant qu'enseignant qui se questionne afin de mieux comprendre ses élèves et ses propres préjugés implicites et explicites, et afin de favoriser une pratique équitable pour améliorer l'apprentissage des enseignants et des élèves
- Importance pour les enseignants d'adopter une approche de l'évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage pour leur propre apprentissage professionnel en tant que praticiens modèles engagés dans leur réflexion et leur épanouissement professionnels
- Compréhension du large éventail des sources de données (p. ex., suivis/listes de contrôle, travaux écrits et autres productions, conversations, communication orale et présentations) et de la manière de collecter et d'analyser ces données, y compris les possibilités de désagréger les données pour reconnaître les disparités potentielles dans les résultats des élèves
- Compréhension des relations entre les données contextuelles et les pratiques équitables et inclusives, y compris les pratiques antiracistes et antioppressives (p. ex., identités des élèves et intersectionnalité des identités, obstacles rencontrés par les élèves en situation de handicap, facteurs socioéconomiques de la communauté) qui sont prises en compte lors de la planification d'occasions d'apprentissage inclusives pour améliorer le rendement des élèves
- Effectifs, assiduité, type de cours (p. ex., décloisonnés) et leurs incidences sur la

réussite des élèves, les taux d'obtention de diplômes et les destinations initiales au niveau postsecondaire

- Compréhension de l'utilisation des données relatives aux élèves pour orienter la planification, l'enseignement et l'évaluation.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Analyses d'articles, de balados et de vidéos, y compris les implications pour l'enseignement et l'apprentissage
- Projet d'enquête collaborative utilisant les données des élèves et la littérature de recherche
- Études de cas, analyses vidéos et jeux de rôle nécessitant l'application de données d'évaluation (p. ex., utilisation de données d'observation concernant l'utilisation de matériel de manipulation dans le calcul des fractions pour planifier avec plus de précision et différencier l'enseignement)
- Réflexion lors du stage sur l'utilisation de la recherche et des données pour orienter l'enseignement et l'évaluation, et favoriser des pratiques équitables, accessibles et inclusives
- Plans de leçons et d'unités démontrant l'utilisation d'une variété de données (p. ex., observation, conversation, produit) pour orienter l'enseignement et l'évaluation.

---

# Théories de l'apprentissage et de l'enseignement, ainsi que différenciation pédagogique

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à utiliser les théories et les méthodes d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que la différenciation pédagogique (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur les théories de l'apprentissage et de l'enseignement et la différenciation pédagogique vise à assurer que les étudiantes et étudiants en enseignement possèdent une solide compréhension de la pédagogie fondée sur la recherche et les données probantes, ainsi que des fondements théoriques et empiriques de ces pratiques, y compris les sciences cognitives, la psychologie du développement, le développement du langage, les théories socioculturelles et la sociologie.

L'objectif est de faciliter l'établissement de liens entre des approches d'apprentissage uniques et la mise en place d'un enseignement adapté, personnalisé et précis pour tous les élèves. Il est également prévu que les étudiants dans les programmes de formation professionnelle utilisent ces théories et pratiques pour construire leur identité professionnelle et acquérir leurs connaissances, développer une base solide pour faire preuve de jugement professionnel et prendre des décisions éclairées concernant les pratiques pour les élèves, individuellement et collectivement.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Théories diverses de l'apprentissage et stratégies d'enseignement fondées sur des données probantes, ainsi que les pratiques pédagogiques qui y sont liées, pour développer la pédagogie, l'enseignement et l'évaluation pour des élèves en particulier, des groupes d'élèves et des classes
- Éléments et pratiques de la conception universelle de l'apprentissage et de la différenciation pédagogique équitable et inclusive pour soutenir l'apprentissage de tous les élèves
- Compréhension de l'élève et utilisation des données pour appuyer un enseignement et une évaluation sensibles et adaptés à la culture, et fondés sur des pratiques antioppressives et antiracistes
- Conscience que les apprenants ont des capacités et des préférences différentes, y compris des préférences culturelles pour certaines stratégies d'enseignement (p. ex., discussions, collaboration, récit, apprentissage par l'expérience et apprentissage basé sur le lieu)
- Rôles de la métacognition, de la mentalité de croissance et de la conscience de soi pour soutenir l'autorégulation des élèves et à l'apprentissage socioémotionnel des élèves.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement des théories de l'apprentissage, des stratégies d'enseignement fondées sur des données probantes et des pratiques pédagogiques connexes (p. ex., apprentissage en nature, apprentissage par l'expérience, apprentissage à l'échelon communautaire, conception universelle de l'apprentissage, décloisonnement, pédagogie accessible)
- Travaux reflétant une application explicite ou une réflexion sur les théories de l'apprentissage (p. ex., utilisation de matériel de manipulation en mathématiques, recherche dans le cadre de l'apprentissage en nature, questionnement stratégique pour soutenir et évaluer la compréhension de l'élève dans divers contextes)
- Plans de leçons et d'unités reflétant l'application de théories d'apprentissage dans des matières particulières, et façon dont ces théories peuvent être adaptées à un milieu d'apprentissage virtuel (p. ex., enseignement systématique et séquentiel de la phonétique en lecture, apprentissage interdisciplinaire, systèmes de connaissances autochtones)
- Réflexions lors du stage sur la mise en œuvre de plans de leçons et/ou d'unités fondés sur la recherche et sur des données probantes, en présentiel et en ligne/virtuel

- Études de cas soutenant la différenciation pédagogique et répondant aux besoins variés des élèves, aux identités culturelles et intersectionnelles et aux expériences vécues (p. ex., élèves autochtones, noirs et racialisés, élèves ayant des besoins particuliers)
- Réflexions lors du stage sur les expériences d'utilisation de la différenciation pédagogique pour tous les élèves, y compris les élèves noirs, autochtones et racialisés et ceux qui ont des besoins particuliers (p. ex., comment l'utilisation des technologies d'assistance et d'adaptation favorise l'accès au curriculum).

---

# Milieu d'apprentissage et capacités organisationnelles

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne la gestion de la salle de classe et les capacités organisationnelles (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion du milieu d'apprentissage et des capacités organisationnelles vise à assurer que les étudiants inscrits à un programme de formation professionnelle en enseignement comprennent leur rôle dans la création et le maintien d'un milieu d'apprentissage motivant, inclusif, sécuritaire, accessible et équitable pour tous les élèves. Elle vise à les aider à comprendre comment le développement et le maintien d'un programme motivant, efficace et inclusif pour les élèves renforcent les sentiments de réussite, d'appartenance, de productivité et d'épanouissement.

Elle favorise également une culture de l'apprentissage dans un milieu positif où les élèves ont un sentiment d'appartenance et de bien-être, où ils se sentent encouragés à prendre des risques, et où l'apprentissage est optimisé pour tous les élèves. L'objectif est aussi de comprendre les méthodologies et de développer un jugement professionnel concernant les approches proactives et adaptées en vue d'établir des normes et des routines en classe qui créent des conditions propices à la collaboration et à l'engagement, et de répondre aux problèmes de conduite qui peuvent survenir.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Stratégies sensibles et adaptées à la culture et antioppressives pour créer des communautés d'apprentissage équitables, accessibles, inclusives et productives (à la fois en présentiel et en virtuel) qui favorisent la sécurité physique et affective
- Leçons et approches pédagogiques significatives, sensibles et adaptées à la culture qui motivent les apprenants, soutiennent et développent une santé mentale positive et un sentiment d'appartenance, et qui préviennent et éliminent les obstacles à l'apprentissage (p. ex., obstacles liés à l'accessibilité et à l'expérience, accès équitable à la technologie, apprentissage par projet sur des questions liées à la communauté locale)
- Répertoire de stratégies pour établir des relations et développer une communauté d'apprenants où tous les élèves se reconnaissent dans le milieu d'apprentissage et ont un sentiment d'appartenance et de contribution
- Compréhension de l'incidence des barrières systémiques sur le bien-être et la réussite des élèves, et de la nécessité de favoriser des relations positives et un milieu d'apprentissage sécuritaire, équitable, inclusif et respectueux
- Connaissance des stratégies pédagogiques sensibles et adaptées à la culture qui permettent aux élèves de se voir dans le curriculum (p. ex., celles qui reflètent les façons traditionnelles d'être et des systèmes

de connaissances des Autochtones, celles qui reconnaissent les diverses identités culturelles et intersectionnelles et le vécu des élèves)

- Compréhension de stratégies visant à réorienter et à recentrer les élèves en cas de besoin
- Conscience critique de la manière dont leurs propres préjugés, identités et expériences peuvent influencer leur perception des élèves et leur interaction avec eux, et engagement à poursuivre l'apprentissage au sujet des élèves, avec eux, de leur part et en leur nom.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement de l'efficacité des pratiques sensibles et adaptées à la culture dans la création d'un milieu d'apprentissage équitable et inclusif pendant le stage
- Travaux axés sur la création et le maintien de milieux d'apprentissage motivants, sécuritaires, équitables, accessibles et inclusifs pour tous les élèves (p. ex., planification de transitions harmonieuses tout au long de la journée, planification de stratégies de gestion de classe pour l'apprentissage régulier en plein air et sorties scolaires)

- Plan de gestion de classe intégrant des méthodes spécifiques pour établir et maintenir des relations authentiques et respectueuses avec et entre les élèves en vue de créer une communauté positive au sein de la classe et de favoriser l'indépendance et l'autorégulation
- Plans de leçons ou d'unités incluant des stratégies de gestion de classe spécifiques et adaptées, basées sur des données, des plans et une collaboration avec les collègues, les familles ou les tuteurs (p. ex., personnel de l'éducation spécialisée, orientation, personnel travaillant auprès de l'enfance et de l'adolescence)
- Réflexion lors du stage sur la gestion de classe en tant que mise en place de stratégies efficaces basées sur les forces pour établir des relations, développer un sentiment d'appartenance, établir des routines et communiquer des attentes claires
- Travaux démontrant l'utilisation de stratégies adaptées et d'attentes claires comme décrites dans la politique actuelle et les documents à l'appui (p. ex., différencier l'enseignement, fournir des modifications ou des adaptations, utiliser des stratégies d'enseignement et d'évaluation fondées sur des données probantes).

# Développement des enfants et des adolescents, et transitions des élèves

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne le développement des enfants et des adolescents et les transitions que vivent les élèves jusqu'à 21 ans et de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

Le règlement exige également que tout programme de formation professionnelle en enseignement comprenne la préparation des élèves à faire la transition entre les étapes de leur apprentissage dans divers contextes et entre l'école secondaire, le collège, l'université, la formation en apprentissage et la population active (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur le développement des enfants et des adolescents vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement commencent à comprendre la trajectoire du développement typique des enfants et des adolescents. Cela les aidera à bien comprendre ce qui constitue un développement atypique et à reconnaître les élèves qui pourraient éprouver des difficultés.

On s'attend à ce que les étudiants se familiarisent avec les nombreux travaux de recherche qui visent la compréhension des modes d'apprentissage des élèves et qui portent notamment sur la psychologie du développement, la santé, la neuroscience et la psychologie cognitive, de même que sur les contextes socioculturels dans lesquels l'apprentissage a lieu. La possibilité d'envisager le développement des enfants et des adolescents sous de multiples perspectives guidera les interactions, les contextes, les expériences et les pratiques que les étudiants mettront en œuvre dans la salle de classe et dans la communauté. Les étudiants détermineront les meilleures manières d'établir des liens entre leur compréhension croissante du développement typique et atypique des enfants et des adolescents, et les différentes sources de soutien disponibles pour assurer des transitions positives pour les élèves.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Théories du développement humain et domaines interreliés du développement physique, social, affectif, cognitif et communicatif/linguistique
- Compréhensions autochtones du développement humain, y compris un accent sur les interconnexions et les liens étroits entre l'esprit, les émotions, l'intellect, le corps, les autres espèces et la terre, ainsi que compréhension de la croissance par l'entremise de cette connectivité
- Réflexion sur la manière dont les systèmes d'oppression ont eu un effet sur les options d'itinéraires et les transitions pour des groupes particuliers d'élèves (p. ex., répartition en classes homogènes) et sur la manière dont les principes d'équité, d'accessibilité, d'antiracisme et d'antioppression améliorent les résultats d'apprentissage pour les élèves qui subissent des inégalités systémiques
- Théories relatives au développement et à l'apprentissage, ainsi que leur utilisation et leurs limites dans le développement de la pédagogie, de l'enseignement et de l'évaluation pour chaque élève
- Transitions se produisant tout au long de la journée scolaire, d'un cycle à l'autre, d'une école à l'autre, de l'école élémentaire à l'école secondaire, de l'école secondaire au prochain itinéraire d'études [p. ex., comprendre les différentes destinations postsecondaires (formation en apprentissage, collège, vie en communauté,

université, milieu de travail) et les moyens d'aider les élèves au cours de ces transitions, y compris les itinéraires pour les élèves ayant des besoins particuliers (p. ex., intégration à la communauté au moyen de l'éducation permanente)]

- Transitions des élèves tout au long de leur parcours individuel de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année (p. ex., entrée à l'école, changement d'activités, de contexte, de classe, d'année d'études, de programme ou d'école/de communauté), y compris les transitions des nouveaux arrivants en Ontario et des élèves autochtones qui passent d'un milieu rural à un centre urbain
- Rôle des enseignants dans le choix des pratiques appropriées à utiliser avec chaque élève pour favoriser une transition réussie vers l'école secondaire et de l'école secondaire vers la communauté, le monde du travail et la poursuite de l'apprentissage.

---

## COMMENT?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Plans de leçons, plans de cours et lectures intégrant de l'information ou des stratégies relatives aux programmes et aux documents de politiques liés à la planification de l'itinéraire postsecondaire des élèves, comme les suivants : *Tracer son itinéraire vers la réussite*; initiatives pour la réussite

des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans; programmes de la Majeure Haute Spécialisation; double reconnaissance de crédit; récupération de crédits; *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario*; *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit*; *Guide de la littératie chez les adolescentes et adolescents*; et *Faire croître le succès*

- Travaux, évaluations et réflexions mettant en évidence la sélection et la mise en œuvre de pratiques d'enseignement et d'évaluation adaptées au développement qui démontrent une compréhension du développement et de l'apprentissage des enfants et des adolescents (p. ex., échafaudage pédagogique, différenciation pédagogique, apprentissage coopératif, résolution de problèmes, apprentissage par l'enquête)
- Travaux et réflexions lors du stage démontrant une compréhension des différents stades de développement des élèves et la manière de répondre aux divers besoins qui y correspondent (p. ex., points d'entrée multiples)
- Plans d'unité qui impliquent un apprentissage par l'expérience adapté au développement et à la culture (p. ex., éducation en plein air, apprentissage en communauté, apprentissage en nature, STIM/STIAM, cérémonies, rituels, façons de vivre et d'apprendre autochtones)
- Études de cas portant sur l'application de plans de comportement, de sécurité, de transition, d'itinéraires d'études et d'enseignement individualisé (PEI)
- Réflexion sur le stage et/ou l'expérience vécue liée aux questions de développement humain ou aux transitions que vivent les élèves, et compréhension de l'effet de l'intersectionnalité et des systèmes d'oppression (p. ex., répartition en classes homogènes).

# Observation et évaluation des élèves

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à utiliser les stratégies actuelles liées à l'observation et à l'évaluation des élèves (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur l'observation et l'évaluation vise à souligner l'importance d'une approche centrée sur les élèves en matière d'enseignement et d'apprentissage ainsi que celle, capitale, de la collecte de données sur l'apprentissage des élèves aux fins de planification, d'enseignement et d'évaluation.

L'observation est le processus continu par lequel les enseignantes et enseignants demeurent attentifs aux champs d'intérêt des élèves, à leur développement, à leur engagement, à leur façon d'aborder les tâches, à leur comportement, à leur état émotif et à leurs progrès quotidiens dans le but de soutenir leur développement. L'accent est mis sur l'importance d'une pédagogie ayant pour objectif de créer des milieux d'apprentissage et des expériences qui misent sur l'identité, les connaissances et le questionnement des élèves. Tous les domaines du développement et de l'apprentissage peuvent être observés : cognitif, communicatif, physique, social et émotif.

Le principal objectif de cette section est de mettre l'accent sur l'observation continue, la documentation et l'évaluation équitable et inclusive dans le but de favoriser l'apprentissage des élèves et de leurs enseignants. Les explications et exemples présentés soulignent le rôle capital de l'évaluation en tant qu'outil de collecte de données de sources variées aux fins de planification de l'apprentissage, d'interprétation des preuves et d'évaluation de la réussite. Le rôle de l'évaluation dans l'amélioration de l'apprentissage des élèves et ses différentes fonctions font que l'évaluation *au service de* l'apprentissage, l'évaluation *en tant qu'*apprentissage et l'évaluation *de* l'apprentissage sont d'une importance capitale pour assurer la réussite des élèves.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Collecte de données issues de l'observation des élèves séparément et en interaction avec le milieu d'apprentissage physique ou virtuel, le matériel pédagogique et les pairs
- Utilisation de la documentation pédagogique pour rendre la pensée et l'apprentissage visibles
- Utilisation de différentes sources de données sur les élèves pour prendre des décisions pédagogiques visant à faciliter l'apprentissage (p. ex., échantillons de travaux d'élèves, données sur le comportement et l'observation, données probantes issues de présentations, données d'évaluation par les pairs et d'autoévaluation)
- Développement d'une prise de conscience de la manière dont leurs propres préjugés, identités, expériences et visions du monde peuvent influencer leurs observations et leurs pratiques d'évaluation, et avoir un effet sur les résultats des élèves
- Utilisation d'outils imprimés et numériques et d'autres stratégies dans l'évaluation équitable et inclusive pour l'apprentissage et en tant qu'apprentissage. L'utilisation de ces outils et stratégies soulignera la relation entre l'évaluation et la définition d'objectifs d'apprentissage, l'élaboration de critères de réussite, la mise en place de mécanismes de rétroaction, la planification d'interventions et l'interprétation des preuves d'apprentissage.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Plans de cours et travaux impliquant l'utilisation des observations des élèves, les moyens de documenter les observations et la manière de planifier un enseignement adapté sur la base des observations
- Travaux intégrant l'utilisation de données d'observation pour différencier l'enseignement et créer des occasions d'apprentissage adaptées, accessibles et inclusives pour les élèves
- Plans de leçons et d'unités démontrant l'utilisation de résultats d'apprentissage, de critères d'évaluation, d'une rétroaction descriptive et d'une autoévaluation des élèves
- Protocoles comprenant des exigences intentionnelles en matière d'observation et d'évaluation au cours des stages pratiques
- Dans le cadre du stage, plans de leçons et d'unités intégrant une pédagogie adaptée et s'appuyant explicitement sur des données d'observation et d'évaluation concernant les élèves
- Réflexion sur les stratégies et outils d'évaluation différenciée utilisés pendant le stage pour répondre aux besoins d'apprentissage de chaque élève.

---

# Appui aux apprenants du français

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à enseigner aux élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement, qu'il s'agisse du français ou de l'anglais (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

Dans un système de langue française, l'inclusion de contenu portant sur l'appui aux apprenants du français vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement aient des occasions de connaître le rôle qu'ils auront à jouer pour satisfaire aux divers besoins en matière d'apprentissage des élèves pour qui le français est une nouvelle langue ou une langue additionnelle. On cherche ainsi à les soutenir dans le développement d'une approche pédagogique sensible et adaptée à la culture et d'un répertoire de stratégies d'enseignement et d'évaluation propices à l'acquisition de la langue française et des référents culturels de la francophonie.

Les étudiants à la formation initiale en enseignement pourront préconiser des méthodes d'enseignement et d'évaluation qui répondent aux besoins particuliers des apprenants du français et des nouveaux arrivants. Cela a également comme objectif de développer des connaissances et des compétences en lien avec l'apprentissage du français et des cultures francophones. Les éléments clés de cette section sont la compréhension de la diversité de la communauté minoritaire francophone, des concepts liés au développement de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue seconde ainsi que des principes d'une approche fondée sur les acquis dans l'acquisition d'une langue. L'objectif est de permettre aux diplômés d'être en mesure de planifier, de différencier et de personnaliser les activités d'apprentissage et d'évaluation, sur une base individuelle, pour une grande variété d'élèves.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Valeurs, éléments, sensibilités et défis relatifs à l'apprentissage d'une langue, la vie durant, en contexte minoritaire, y compris l'insécurité linguistique, l'interdépendance de la langue et de la culture, les différents répertoires de langue française, les communications orales et écrites authentiques, l'écoute et la parole
- Utilisation d'une approche fondée sur les acquis pour appuyer l'apprentissage du français chez les élèves issus de diverses cultures et parlant une langue ou des langues autres que le français
- Rôle du personnel enseignant d'une école de langue française au sein d'une communauté linguistique en situation minoritaire (p. ex., être un passeur culturel, appuyer la famille en besoin de ressources langagières)
- Stratégies d'enseignement et d'apprentissage en situation minoritaire, y compris les fondements d'une approche culturelle de l'enseignement intégrant des référents culturels tant au niveau local que pancanadien et mondial
- Utilisation de ressources numériques pour appuyer les apprenants du français et les nouveaux arrivants, et pour les aider à devenir autonomes dans leur apprentissage.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Travail de compilation d'une banque personnelle de ressources en français qui sont sensibles et adaptées à la culture, reflètent les diverses identités des apprenants de la langue française et sont pertinentes pour l'enseignement futur des diplômés
- Travail de planification de leçons ou d'unité d'apprentissage et de stratégies d'évaluation fondées sur le programme-cadre d'Actualisation linguistique en français (ALF) selon le cycle d'apprentissage
- Travaux concernant la différenciation d'un plan d'unité existant en fonction des besoins variés des élèves de leur classe en matière d'apprentissage de la langue
- Modelage par les formateurs des façons particulières de célébrer la diversité culturelle et linguistique de tous les élèves
- Dans les plans de leçons et d'unités, preuves de l'intégration des points forts et des champs d'intérêt des élèves
- Simulations de travail d'équipe, par exemple, une étude de cas portant sur un nouvel arrivant qui a reçu peu d'éducation formelle en raison de conflits civils dans son pays d'origine
- Réflexion lors du stage sur l'efficacité, d'une stratégie d'enseignement ou d'évaluation en particulier auprès d'un apprenant du français.

# Appui aux apprenants de l'anglais

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation prépare l'étudiant à enseigner aux élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement, qu'il s'agisse du français ou de l'anglais (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur l'appui aux apprenants de l'anglais vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement aient des occasions de connaître le rôle qu'ils auront à jouer pour satisfaire aux divers besoins en matière d'apprentissage des élèves qui apprennent l'anglais en tant que langue additionnelle. On cherche ainsi à les soutenir dans le développement d'une approche pédagogique et d'un répertoire de stratégies d'enseignement et d'évaluation qui leur serviront à appuyer l'acquisition de l'anglais en même temps que les élèves apprennent le curriculum de l'Ontario.

Les diplômés doivent connaître les stratégies efficaces fondées sur la recherche et les données probantes pour répondre à la diversité des besoins des apprenants de l'anglais en planifiant des pratiques d'enseignement et d'évaluation précises pour tous les élèves, c'est-à-dire en planifiant dans le contexte plus large des politiques, des procédures et des processus. La compréhension des principes d'une approche fondée sur les acquis et des stratégies d'enseignement est nécessaire pour planifier, différencier et personnaliser l'apprentissage et l'évaluation pour chaque élève.

L'objectif est que les étudiants en enseignement acquièrent la capacité de travailler avec tous les élèves, en utilisant leurs forces et leurs champs d'intérêt, afin de favoriser leur apprentissage et leur développement. La capacité à travailler avec les familles et d'autres professionnels pour soutenir les apprenants de l'anglais est également nécessaire. L'objectif est que les étudiants en enseignement apprennent à rechercher de l'information sur les élèves et auprès d'eux, en collaboration, en vue d'élaborer des approches pédagogiques efficaces pour les aider.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Approche axée sur les acquis pour enseigner à des élèves possédant un bagage culturel et linguistique varié et pour qui l'anglais est une langue seconde
- Programmes d'anglais langue seconde, d'anglais pour débutants et de développement de l'anglais et modèles de soutien
- Reconnaissance de la langue maternelle des élèves comme un atout et une ressource, et du fait que leurs diverses identités linguistiques sont considérées comme une ressource essentielle dans l'enseignement et l'apprentissage
- Prise de conscience de leurs propres préjugés et comportements culturels afin d'apprécier la diversité et les différences des élèves
- Milieux d'apprentissage qui reflètent, présentent et célèbrent la diversité culturelle et linguistique de tous les élèves
- Utilisation de ressources numériques pour aider les apprenants de l'anglais à devenir des apprenants autonomes
- Communication efficace avec les parents/tuteurs des élèves qui apprennent l'anglais
- Utilisation de la ressource *Steps To English Proficiency* à l'appui de l'élaboration de programmes.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Plans de leçons et d'unités reflétant des stratégies de différenciation pédagogique et des adaptations de programmes pour les apprenants de l'anglais
- Étude de cas impliquant une approche collaborative dans la programmation pour les apprenants de l'anglais
- Simulation d'équipe, comme la programmation pour les élèves nouvellement arrivés qui n'ont pas suivi d'enseignement formel dans leur pays d'origine
- Situation d'apprentissage par l'expérience (p. ex., étude de cas) impliquant une famille de nouveaux arrivants
- Réflexion lors du stage sur l'effet de stratégies spécifiques d'enseignement et d'évaluation utilisées avec les apprenants de l'anglais
- Réflexion lors du stage sur l'utilisation d'outils et de ressources numériques pour soutenir les objectifs d'apprentissage spécifiques des apprenants de l'anglais

- Travaux démontrant des moyens spécifiques d'intégrer et de respecter la diversité culturelle et linguistique de tous les élèves (p. ex., plans de cours, études de cas, sélection de ressources)
- Prise de conscience des barrières discriminatoires et systémiques qui affectent les apprenants de l'anglais, et de la manière dont leurs propres préjugés, identités et expériences peuvent influencer les interactions, les observations et les pratiques d'évaluation, de même que les résultats des apprenants de l'anglais.

---

# Pédagogie et évaluation de l'apprentissage relativement à des matières spécifiques

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne la pédagogie et l'évaluation de l'apprentissage dans les domaines d'études pertinents relativement à des matières spécifiques (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur la pédagogie et l'évaluation relativement à des matières particulières vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement reconnaissent et développent des connaissances pédagogiques et des compétences en enseignement et en évaluation dans les domaines pour lesquels ils sont qualifiés. Cela comprend notamment des compétences axées sur une matière en particulier, par exemple, la résolution de problèmes en mathématiques; la pensée critique en études sociales, en études canadiennes et mondiales; l'utilisation du processus créatif pour résoudre des problèmes ou exprimer des idées; et l'analyse de textes dans les cours de langue.

On cherche ainsi à aider les étudiants en enseignement à comprendre la philosophie et l'objectif de la discipline, le contenu, les attentes du curriculum et les niveaux de rendement (p. ex., grille d'évaluation), ainsi que les connaissances, la compréhension, la réflexion, l'application et la communication propres à la discipline. Les principaux aspects de cette section sont les habiletés de planification et de traitement de l'information, ainsi que de pensée créative et critique spécifiquement liées à une matière et à ses approches.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Principaux concepts, philosophie, objectif, connaissances, compétences et processus propres à une matière en particulier
  - Principes d'évaluation efficace fondés sur la recherche et manière dont ils soutiennent la conception, la planification et l'enseignement de leçons efficaces dans des matières particulières
  - Attentes du curriculum en matière de réflexion, de planification, de traitement, de communication et d'application de l'apprentissage dans des matières particulières
  - Moyens de différencier l'enseignement en fonction du contenu, du processus, de la production et du milieu d'apprentissage dans des matières particulières
  - Façons d'aborder les idées fausses les plus répandues chez les élèves dans des matières particulières
  - Compréhension du fait que tous les enseignants ont la responsabilité d'enseigner la littératie et la numératie à tous les niveaux et dans toutes les disciplines
  - Façons d'intégrer la littératie, la numératie, les STIM/STIAM et l'environnement dans l'apprentissage d'une matière
  - Stratégies visant à intégrer des perspectives culturelles dans l'enseignement d'une matière particulière (p. ex., référents culturels francophones, perspectives autochtones, culture sourde)
- Façons dont les objectifs pédagogiques, la compréhension du contenu et les compétences dans une matière sont liés à d'autres matières afin de permettre une planification et un enseignement interdisciplinaires pour soutenir un apprentissage authentique dans le monde réel (p. ex., éducation aux changements climatiques).

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Utilisation des attentes du curriculum et des niveaux de rendement figurant dans les compétences de la grille d'évaluation pour planifier les expériences d'apprentissage dans les plans de leçons / d'unités
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement de l'utilisation des outils et des ressources numériques
- Plan de cours comprenant des méthodes d'apprentissage autochtones comme les récits et les cercles de discussion, ainsi que la participation des Aînés, des Gardiens du savoir, des Sénateurs métis, de leaders culturels et religieux, de conférenciers sensibilisés aux personnes en situation de handicap, de conférenciers 2SLGBTQ+ et de représentants de diverses communautés qui communiquent leurs expériences de différentes façons culturelles de savoir et d'être

- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement d'expériences d'apprentissage différenciées et stratégies d'enseignement et d'évaluation sensibles et adaptées à la culture pour répondre aux besoins de tous les élèves
- Preuves, dans les plans de leçons et d'unités, que les élèves font le lien entre les compétences et les connaissances de la matière et des situations de la vie réelle, y compris des liens avec des compétences transférables (p. ex., utiliser des connaissances et des compétences scientifiques pour améliorer la biodiversité au sein de leur communauté)
- Preuve, dans les plans de leçons et d'unités, de l'utilisation des forces et des champs d'intérêt des élèves pour les impliquer dans la matière enseignée
- Réflexion lors du stage sur l'utilisation d'approches pédagogiques équitables, accessibles et inclusives pour l'évaluation au service de l'apprentissage et en tant qu'apprentissage dans la matière concernée, et ce, afin d'améliorer l'apprentissage des élèves.

# Appui aux élèves ayant des besoins particuliers

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne les politiques, les évaluations et les pratiques qui entrent en ligne de compte pour répondre aux besoins et aux points forts de tous les élèves, y compris ceux qui ont été identifiés comme ayant besoin de soutien au titre de l'éducation spécialisée (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance des stratégies en matière de pédagogie et d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur l'éducation spécialisée vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement possèdent des connaissances et des compétences relatives à une vaste diversité d'apprenants (p. ex., élaboration de programmes, pratiques pédagogiques et contexte plus large des politiques, étapes et processus) qui leur permettront de préparer, dès leur accès à la profession, des plans d'évaluation et d'enseignement précis qui conviendront à tous leurs élèves. La compréhension des principes d'une approche fondée sur les acquis, des principes de la conception universelle de l'apprentissage, de même que de la compétence culturelle et de stratégies d'enseignement comme la différenciation, les adaptations et les modifications est nécessaire pour planifier, différencier et personnaliser l'enseignement et l'évaluation de chaque élève. L'objectif est de permettre aux étudiants d'être en mesure de travailler avec tous les élèves, en misant sur les forces de chacun et en répondant à leurs besoins d'apprentissage, dans le but de favoriser leur apprentissage et leur développement.

Des aptitudes à travailler avec les familles et d'autres professionnels pour aider les élèves sont également nécessaires. L'objectif de cette section est de permettre aux étudiants de développer des compétences pour recueillir et utiliser des renseignements au sujet des élèves afin de choisir les approches qui appuieront les élèves ayant des besoins particuliers de sorte qu'ils puissent participer pleinement à tous les aspects du système d'éducation et en bénéficier.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Sensibilisation aux barrières discriminatoires et systémiques auxquelles sont confrontés les élèves ayant des besoins particuliers et à la manière dont les enseignants créent les conditions pour la réussite par une approche fondée sur les acquis, en se concentrant sur les forces et les champs d'intérêt des élèves pour répondre à leurs besoins d'apprentissage
- Conviction que tous les élèves peuvent apprendre, que la réussite renforce le sentiment d'efficacité
- Causes multiples et complexes des défis comportementaux et des pratiques permettant d'y remédier de manière positive et dans le respect de la dignité de l'enfant
- Contexte plus large de l'éducation spécialisée, y compris les plans d'enseignement individualisé (PEI), le processus du Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), la planification des transitions et les règlements et documents politiques pertinents [p. ex., la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP)]
- Besoins d'apprentissage variables des élèves et les anomalies, les stratégies fondées sur des données probantes, y compris l'analyse comportementale appliquée, et le rôle des partenaires et organismes communautaires, ainsi que des parents et tuteurs

- Utilisation des technologies d'assistance et d'adaptation pour soutenir l'apprentissage des élèves
- Stratégies et soutiens comportementaux efficaces et proactifs (p. ex., analyse comportementale appliquée)
- Systèmes de connaissances autochtones et facteurs culturels et socioéconomiques à prendre en compte pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement de l'utilisation de la différenciation pédagogique dans les évaluations et les travaux
- Études de cas qui incluent l'utilisation des PEI pour créer des objectifs personnalisés, des plans d'enseignement et des plans de transition qui respectent la dignité et la valeur de chaque élève, et qui encouragent les étudiants en enseignement à examiner leurs propres préjugés et hypothèses, et à développer une conscience de soi en ce qui concerne la compétence culturelle
- Réflexions sur le stage et l'expérience de vie en relation avec l'éducation spécialisée (p. ex., utilisation de l'analyse comportementale appliquée, technologie d'assistance)

- Travaux nécessitant une évaluation des forces et des besoins d'apprentissage, une planification adaptée et un enseignement personnalisé pour les élèves ayant des besoins particuliers (p. ex., troubles du spectre autistique, troubles causés par l'alcoolisation fœtale, dyslexie, neurodiversité, surdit , c cit  ou basse vision)
- Utilisation des documents de politiques et des r glements en vigueur qui r pondent aux besoins des  l ves ayant des besoins particuliers, respectent la diversit  et encouragent une  ducation inclusive, accessible et  quitable
- Travaux portant sur un  ventail de supports p dagogiques, comme les technologies d'assistance et d'adaptation
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les  tudiants en enseignement de l'utilisation d'une vari t  d'approches d' valuation et d'enseignement fond es sur la recherche et sur des donn es probantes (p. ex., conception universelle de l'apprentissage, diff renciation p dagogique, syst me de soutien   plusieurs niveaux pour r pondre aux besoins d'apprentissage et en mati re de sant  sociale,  motionnelle, comportementale et mentale des  l ves)
- Travaux permettant de comprendre les barri res discriminatoires et syst miques qui touchent les  l ves ayant des besoins particuliers, et de prendre conscience de la mani re dont leurs propres pr jug s, identit s et exp riences peuvent influencer leurs observations et leurs pratiques d' valuation, et avoir un effet sur les r sultats de ces  l ves.

---

# Santé mentale, bien-être et appartenance

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation sensibilise les étudiants aux problèmes de santé mentale chez les enfants, les jeunes et les parents dans le contexte des écoles élémentaires et secondaires en Ontario (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur la santé mentale, le bien-être et l'appartenance vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour enseigner à divers apprenants en tenant compte de leurs forces et de leurs besoins, et d'être en mesure de planifier des méthodes d'évaluation et d'enseignement précises qui conviennent à tous les élèves pour améliorer leurs résultats d'apprentissage.

En particulier, elle vise à aider les étudiants à percevoir les relations entre la santé mentale, le bien-être, l'appartenance et la réussite, et à considérer le bien-être des élèves comme englobant le bien-être physique, cognitif/mental, social et affectif. Elle vise à les aider à comprendre leur rôle dans la promotion de la santé universelle, à reconnaître les élèves susceptibles d'avoir besoin d'une intervention et à connaître le processus permettant aux élèves et à leur famille d'accéder à des services de soutien.

Il est essentiel de comprendre les principes d'une approche fondée sur les acquis et l'importance du bien-être et de l'appartenance des élèves. L'objectif est que les enseignants soient en mesure de travailler avec tous les élèves, les familles et les professionnels concernés pour cibler les forces de chaque élève afin de répondre à leurs besoins d'apprentissage.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Façons dont les élèves peuvent bénéficier d'un renforcement de leurs capacités à cerner et à gérer le stress, à développer et à maintenir des relations saines, et à s'engager dans une réflexion sur eux-mêmes pour mieux se comprendre et savoir qui ils sont
- Rôle dans l'aide apportée aux élèves pour qu'ils développent des compétences et des pratiques susceptibles d'améliorer leur résilience, leur bien-être social/affectif et leur bien-être mental en créant, en favorisant et en entretenant, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, des milieux d'apprentissage sains, bienveillants, sécuritaires, équitables, accessibles, inclusifs et accueillants pour tous les élèves
- Rôle dans la reconnaissance des signes de détresse que les élèves peuvent manifester et dans la mise en place d'un processus d'accès au soutien
- Promotion d'un milieu d'apprentissage positif développant et soutenant la santé physique et mentale, l'apprentissage socioémotionnel, l'inclusion et le sentiment d'appartenance pour réduire la stigmatisation liée à la santé mentale
- Compréhension de la façon dont la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive aide la communauté scolaire à cerner et à éliminer les préjugés discriminatoires et les barrières systémiques au moyen d'une éducation antioppressive, en vue de favoriser la réussite et le bien-être des élèves

- Utilisation d'une approche fondée sur les acquis pour tous les élèves, leur famille et leurs tuteurs
- Compréhension de l'importance de la confidentialité et du respect de la vie privée des élèves, et les exigences juridiques en la matière.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Plan global de gestion de classe comprenant la création d'un milieu d'apprentissage sécuritaire, sain, équitable, accessible et inclusif, en tenant compte des diverses populations, y compris les élèves autochtones et d'autres groupes historiquement marginalisés, et en facilitant le développement des compétences cognitives, sociales, affectives et physiques
- Travail (avant ou pendant le stage) décrivant le processus d'accès au soutien pour les élèves sur le plan individuel et comprenant l'examen des ressources actuelles (p. ex., la recommandation professionnelle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario : *Favoriser la santé mentale des élèves*, 2018; *Vers un juste équilibre*, 2013; ressources de Santé mentale en milieu scolaire Ontario)

- Identification des facteurs contribuant à une croissance et à un développement sains (p. ex., facteurs physiques, sociaux, affectifs et cognitifs)
- Compréhension des barrières discriminatoires et systémiques, y compris les obstacles à l'accessibilité qui ont une incidence sur le rendement des élèves, leur bien-être et leur sentiment d'appartenance (p. ex., analyse de l'incidence de l'accès aux espaces verts ou aux aliments frais dans les communautés locales, possibilités d'activités parascolaires)
- Utilisation d'études de cas, de stages et d'expériences vécues qui mettent l'accent sur les forces et les acquis des élèves et favorisent la santé cognitive, physique et mentale, l'apprentissage socioémotionnel, l'inclusion et le sens de soi et/ou de l'esprit et de l'appartenance
- Réflexion sur les expériences et les résultats du stage en relation avec le bien-être de l'élève, y compris des questions comme la santé mentale, la toxicomanie et les dépendances
- Séminaires, ressources en ligne et/ou conférences traitant des pratiques systémiques de promotion de la santé auprès des élèves et de leur famille et/ou tuteurs
- Travaux traitant de la création de conditions dans la salle de classe qui affirment les identités, et favorisent les relations et le sentiment d'appartenance.

---

# Normes d'exercice, normes de déontologie et législation en matière d'éducation

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne les *Normes d'exercice de la profession enseignante* et les *Normes de déontologie de la profession enseignante* de l'Ordre (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

Le règlement exige également qu'un programme de formation professionnelle en enseignement comprenne la législation ontarienne en matière d'éducation et la législation connexe, la législation en matière de santé et de sécurité au travail et la législation qui régit la profession enseignante en Ontario et les obligations professionnelles des membres de l'Ordre (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur les connaissances de la législation en matière d'éducation vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement comprennent leur rôle professionnel, leurs devoirs, leurs responsabilités juridiques et déontologiques, ainsi que les lois, règlements et politiques qui régissent leur conduite, leurs relations professionnelles, leurs obligations juridiques envers les élèves et leur famille, leurs collègues, leur communauté et leur rôle dans la promotion et le maintien d'un milieu scolaire sécuritaire, positif et sain. Le rôle des pédagogues dans la promotion des comportements respectueux et de la gestion des comportements inappropriés dans le contexte plus large de la législation et des politiques est important, tout comme la compréhension de ce qui constitue un comportement professionnel et des attentes auxquelles les enseignants sont tenus de se conformer à tout moment.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Responsabilités professionnelles, déontologiques et légales du personnel enseignant (p. ex., *Loi sur l'éducation*, *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, recommandation professionnelle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario : *Le devoir de signaler*, 2017, in loco parentis, *Code des droits de la personne de l'Ontario*, *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, *Loi sur la profession enseignante*, politiques ministérielles et *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*)
- Rôles et responsabilités des enseignants pour assurer la sécurité dans les écoles (p. ex., *Loi sur l'éducation*, *Code de conduite des écoles de l'Ontario*, droit criminel, *Loi pour des écoles tolérantes*, création d'écoles sécuritaires et accueillantes)
- Devoir de signaler de l'enseignant, comme énoncé dans la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* et la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*
- Devoir d'empathie des enseignants, qui inclut celui d'éviter la négligence et de montrer l'exemple aux élèves (p. ex., en adoptant un comportement approprié au travail et dans leur vie personnelle)
- Devoir de l'enseignant de protéger la vie privée et la confidentialité de l'élève lorsqu'il accède à des documents et en discute (p. ex., plan d'enseignement individualisé, dossier scolaire de l'Ontario).

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Études de cas juridiques abordant et reflétant les lois, les règlements et les politiques qui régissent le personnel enseignant en Ontario
- Réflexions issues du stage concernant la promotion d'un comportement respectueux envers et entre les élèves, les collègues, les partenaires communautaires, les parents et les tuteurs
- Travaux portant sur l'élaboration d'un itinéraire de sortie éducative qui tient compte des obligations juridiques, de la gestion des risques et des responsabilités professionnelles
- Examen des politiques et pratiques spécifiques du conseil scolaire (p. ex., protection de la vie privée et confidentialité, utilisation de la technologie, pratiques d'embauche)
- Réflexion sur les recommandations professionnelles de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (p. ex., limites professionnelles, devoir de signaler) et sur les implications de ces recommandations dans leur pratique
- Tests et examens portant sur les connaissances des étudiants de la législation en matière d'éducation et des normes d'exercice.

---

# Connaissance du contexte ontarien

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne la connaissance du contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur le contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement soient conscients de l'évolution constante des contextes socioculturel, politique, historique, écologique, économique, linguistique, religieux, régional, institutionnel et systémique en Ontario, où ils se préparent à enseigner.

On cherche en particulier à les sensibiliser à leur rôle en tant qu'agents de changement et à l'importance de promouvoir la justice sociale, l'écojustice et l'équité dans l'accès à l'éducation et la réussite de tous les apprenants. L'inclusion de ce contenu vise à faciliter l'engagement envers l'équité, l'inclusion, la diversité et l'appartenance pour tous les élèves. L'objectif est de susciter la volonté et la capacité de faciliter l'apprentissage chez des élèves d'identités diverses et multiples ainsi que de miser sur les forces, les champs d'intérêt et les acquis de l'ensemble des élèves et des communautés, y compris celles qui sont sous-représentées et moins bien desservies, tout en étant en mesure de constater les recoupements au sein des communautés et entre elles, ainsi qu'avec des communautés plus larges à l'échelle mondiale.

Voir également les sections Perspectives, cultures, histoires et systèmes de connaissances autochtones; Politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario; Écoles sécuritaires et tolérantes, et création d'un milieu scolaire positif; et Apprentissage environnemental, écojustice et action climatique.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Équité, accessibilité, diversité, inclusion, justice sociale et écojustice, ainsi que le rôle déterminant des enseignants pour cerner et abolir les barrières et pour susciter des changements sociaux afin que les élèves puissent contribuer au développement et au bien-être de leur communauté
- Utilisation de contenu et de méthodes d'enseignement et d'évaluation sensibles et adaptés à la culture pour engager tous les élèves et favoriser un développement positif de leurs identités et un sentiment d'appartenance, tout en misant sur leurs forces, leurs champs d'intérêt et leurs besoins individuels, en particulier pour les élèves en provenance de communautés historiquement marginalisées et/ou moins bien desservies
- Responsabilité des enseignants de développer leur conscience critique au service des élèves et de prendre en considération l'histoire et les expériences vécues par les membres des communautés marginalisées et/ou moins bien desservies pour soutenir l'éducation antioppressive, antiraciste et en faveur de la justice environnementale
- Importance de travailler à partir d'une orientation fondée sur les acquis, en s'appuyant sur les forces et les champs d'intérêt des élèves
- Compétence culturelle, et établissement d'une communication et de liens transculturels et interculturels.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Reflet des étudiants en enseignement dans leur milieu d'apprentissage par l'entremise du matériel et des ressources en classe, sur les murs, dans les couloirs, dans les espaces extérieurs et sur les plateformes en ligne de la faculté / école d'éducation
- Plans de cours comprenant la participation des Aînés, des Gardiens du savoir, des Sénateurs métis, de leaders culturels et religieux, de conférenciers 2SLGBTQ+ et de représentants de diverses communautés qui racontent leurs expériences des différentes façons culturelles de savoir et d'être
- Soutien du corps professoral à l'intérêt des étudiants en enseignement pour les questions de justice sociale et d'écojustice, à l'université, en stage et au sein de la communauté
- Plans de leçons et d'unités intégrant explicitement du matériel et des activités représentant diverses approches des connaissances et des compétences du curriculum de l'Ontario, y compris un accent sur l'équité, l'éducation antiraciste et antioppressive, et l'éducation relative à l'environnement et à la durabilité

- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement des méthodes précises pour développer un sentiment d'appartenance et soutenir les élèves qui sont membres de communautés historiquement marginalisées et/ou moins bien desservies
- Réflexions des étudiants en enseignement nécessitant un examen de leurs propres préjugés et de la manière dont leurs identités et leurs expériences influencent leur vision et leur compréhension des élèves, de leurs collègues, des parents, des tuteurs, des familles et de la communauté, et leurs interactions avec eux.

# Perspectives, cultures, histoires et systèmes de connaissances autochtones

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne la connaissance du contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu sur les histoires (y compris l'histoire récente), cultures, contributions et perspectives des Autochtones vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement comprennent la responsabilité qui leur incombe d'éveiller l'intérêt des apprenants des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit en utilisant une pédagogie sensible et adaptée à la culture et en s'assurant que les cultures, histoires et perspectives des élèves qui s'identifient comme membres des communautés autochtones se reflètent dans le curriculum, la pédagogie, l'école et la communauté. Le but est de s'assurer que les étudiants reconnaissent que c'est leur devoir d'enseigner à tous les élèves que les histoires, cultures, perspectives, contributions et façons d'apprendre des Premières Nations, des Métis et des Inuit sont importantes dans le contexte ontarien dans lequel ils vivent et apprennent.

Un autre objectif est d'intégrer les cultures, les perspectives, les histoires et les expériences vécues des Premières Nations, des Métis et des Inuit dans les domaines du curriculum qui ne sont pas explicitement historiques ou sociologiques, comme l'éducation à l'environnement et à la durabilité, l'éducation artistique, la littératie, la numératie et les sciences.

Il ne s'agit pas pour les futurs enseignants de parler au nom des cultures ou de s'approprier les savoirs culturels, mais plutôt d'inclure les perspectives et les histoires, de cultiver des relations avec les communautés autochtones et de comprendre comment et quand utiliser des méthodes respectueuses pour intégrer les cultures.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Atouts culturels et linguistiques apportés par les familles et les communautés autochtones à la construction positive de l'identité, à l'apprentissage et au bien-être de chaque enfant
- Importance des histoires, des cultures, des contributions, des perspectives et des traités pour les communautés autochtones contemporaines
- Expériences coloniales des peuples autochtones, comme les pensionnats, y compris les découvertes de tombes anonymes, et les répercussions actuelles de ces expériences sur les communautés autochtones
- Établissement de relations entre les peuples autochtones et non autochtones, avec les partenaires communautaires autochtones, les Aînés, les Gardiens du savoir et les Sénateurs métis, afin de soutenir des pratiques pédagogiques et d'évaluation sensibles et adaptées à la culture, y compris celles qui reflètent les pédagogies autochtones
- Diversité des langues au sein des communautés autochtones et moyens de favoriser le développement du multilinguisme.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Plans de cours reflétant le contenu, les perspectives, les pratiques traditionnelles,

les connaissances écologiques et les systèmes de connaissances autochtones

- Utilisation d'études de cas et d'expériences vécues par les élèves concernant l'utilisation des connaissances et des pratiques traditionnelles, comme les approches de guérison holistique, pour traiter les effets des traumatismes multigénérationnels
- Travail dans le cadre duquel les étudiants en enseignement dressent une liste de ressources autochtones imprimées et numériques qui traitent de diverses matières, soutiennent l'identité autochtone et sont sensibles à la culture, adaptées au développement et approuvées par le Ministère ou le conseil scolaire
- Participation à un apprentissage par l'expérience et en nature mené par des Autochtones pour aider les étudiants en enseignement à (re)nouer un lien spirituel avec la terre et à comprendre comment les valeurs, les pratiques et les enseignements traditionnels contribuent au bien-être de tous les êtres vivants, à la santé de l'écosystème et à la réconciliation
- Travaux et activités au cours desquels les étudiants rencontrent des membres de la communauté et des Aînés, des Gardiens du savoir, et des Sénateurs métis, entendent les Premières Voix et s'engagent dans des communautés et des expériences culturelles autochtones
- Réflexion pratique sur les leçons et les unités intégrant les perspectives autochtones sur les événements historiques et les préoccupations environnementales contemporaines qui ont des répercussions sur la santé, le bien-être et la justice climatique
- Travail démontrant une compréhension de la manière dont la «vision à deux yeux» peut produire une synergie entre la compréhension autochtone et la compréhension occidentale.

---

# Apprentissage environnemental, écojustice et action climatique

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne la connaissance du contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu relatif à l'apprentissage environnemental, à l'écojustice et à l'action climatique souligne l'urgence des responsabilités cruciales de l'éducation pour aborder et atténuer les répercussions actuelles de la crise climatique et s'y adapter, et pour œuvrer en faveur de communautés équitables, accessibles, inclusives et justes. L'intégration de cet apprentissage dans toutes les matières et à tous les niveaux permet aux élèves de réfléchir de manière critique à leur rôle et à leurs responsabilités dans un monde interconnecté et interdépendant, ainsi qu'à leur contribution à celui-ci.

L'objectif est que les étudiantes et étudiants en enseignement acquièrent les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques dont ils ont besoin pour comprendre le lien fondamental qui les unit les uns aux autres, aux êtres vivants, à la terre et à l'eau qui soutiennent toute vie sur la planète, et pour favoriser le développement de membres de la communauté engagés et respectueux de l'environnement. Les étudiants apprendront à donner aux élèves l'occasion de s'engager dans des actions qui approfondissent cette compréhension, dans leur classe et au sein de la communauté.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Compréhension de notre lien fondamental et de notre responsabilité les uns envers les autres et envers tous les êtres vivants sur la Terre, par notre dépendance commune aux ressources (p. ex., l'eau, la terre, l'air, la nourriture, l'énergie et autrui)
- Manière dont les diverses connaissances, relations, pratiques et perspectives autochtones contribuent au bien-être de tous les êtres vivants, à la santé des écosystèmes et à la durabilité régénérative (p. ex., la pensée des sept générations, les enseignements des sept grands-pères, l'accent mis sur la relationnalité, la réciprocité et la responsabilité relationnelle, l'apprentissage en nature)
- Développement d'un apprentissage environnemental et d'une action climatique adaptés à l'âge à partir d'une position d'espoir qui répond à l'écoanxiété des élèves et favorise leur santé et leur bien-être en leur fournissant les compétences nécessaires pour agir
- Développement d'une compréhension des réalités et des répercussions continues de la discrimination systémique, du racisme environnemental, de la pauvreté, de l'injustice climatique, de l'oppression économique et du colonialisme sur les individus, les familles et les communautés
- Intégration des concepts d'apprentissage environnemental, d'écojustice et d'action climatique dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les niveaux et

dans toutes les matières et disciplines du curriculum pour former des membres de la communauté compétents, responsables et engagés sur le plan écologique

- Compréhension des conséquences, voulues ou non, des interactions entre les systèmes créés par l'être humain et les systèmes naturels sur l'environnement et les changements climatiques (p. ex., l'élévation du niveau de la mer causée par la fonte des calottes glaciaires et des glaciers, les incendies de forêt, les phénomènes météorologiques extrêmes)
- Compréhension de la façon d'aborder et d'atténuer les effets de la crise climatique, et de s'y adapter, au moyen de transformations sociales, culturelles, politiques et technologiques (p. ex., approfondir les liens avec le monde naturel, modifier les valeurs, les attitudes et les comportements sociaux, développer les connaissances locales pour soutenir des modes de vie à effet positif net, mettre en œuvre des changements politiques et sociaux).

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Références explicites à l'utilisation des politiques ministérielles actuelles et des documents de référence en relation avec l'apprentissage environnemental, l'écojustice et l'éducation à la citoyenneté

- Planification et participation à une variété d'activités d'apprentissage interdisciplinaire, par l'expérience et basées sur le lieu dans un ensemble varié d'environnements naturels et bâtis
- Travaux en faveur d'un avenir équitable et durable en examinant diverses perspectives sur les questions d'écojustice et en analysant la relation intégrale entre l'injustice environnementale, la marginalisation et l'oppression
- Plans de leçons ou d'unités démontrant des stratégies d'enseignement adaptées spécifiques couramment utilisées dans l'apprentissage environnemental et l'éducation à l'écojustice (p. ex., lien avec les questions d'écojustice locales et mondiales, utilisation de pédagogies par l'expérience et par l'enquête dans les communautés locales, liens avec des programmes d'éducation environnementale en milieu scolaire)
- Questionnement critique démontrant l'utilisation de stratégies pédagogiques sensibles et adaptées à la culture, comme décrites dans la politique actuelle et les documents à l'appui, afin d'enseigner des concepts appropriés au développement liés à l'apprentissage environnemental, à l'écojustice et à la durabilité
- Travail demandant aux étudiants en enseignement d'utiliser une approche systémique pour comprendre et contrer l'effet individuel et collectif sur les systèmes naturels et créés par l'être humain (p. ex., fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer, feux de forêt, sécheresses, inondations)
- Planification de leçons, d'unités et de programmes interdisciplinaires adaptés à l'âge et tenant compte de l'engagement du gouvernement fédéral d'intégrer les objectifs de développement durable (ODD)
- Réflexion pratique sur l'utilisation efficace de pratiques sensibles et adaptées à la culture dans l'enseignement et l'apprentissage des changements climatiques, de l'écojustice et de la durabilité (p. ex., pratiques et perspectives autochtones, apprentissage en nature, questions de justice climatique)
- Réflexions et enquêtes collaboratives nécessitant l'examen de questions liées à l'environnement et à l'écojustice dans les contextes local et mondial et incluant le développement de solutions innovantes au moyen d'une durabilité régénératrice
- Travail demandant aux étudiants en enseignement de dresser une liste de ressources imprimées et numériques provenant de sources fiables et d'activités soutenant l'apprentissage environnemental et reflétant les politiques d'éducation environnementale du Ministère, du conseil scolaire et de l'école.

---

# Écoles sécuritaires et tolérantes, et création d'un milieu scolaire positif

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation comprenne la connaissance du contexte ontarien dans lequel fonctionnent les écoles élémentaires et secondaires (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu relatif aux connaissances sur les écoles sécuritaires, inclusives et tolérantes, et à la création d'un milieu scolaire positif vise à renforcer les responsabilités professionnelles énoncées dans les normes d'exercice et les attentes juridiques, ainsi qu'à faire le lien entre les responsabilités du personnel enseignant et l'engagement, l'apprentissage, l'équité, l'appartenance, le bien-être et la sécurité des élèves. On s'attend également à ce que l'enseignement se fonde sur la croyance que tous les élèves peuvent apprendre grâce à l'apport des enseignants, qui ont pour responsabilité d'employer des pratiques qui veillent à ce que l'on respecte, inclue et desserve tous les élèves et toutes les familles et communautés.

Les étudiantes et étudiants en enseignement jouent un rôle important dans la promotion et le soutien d'un comportement positif en classe. Ils y parviennent à l'aide de stratégies fondées sur des données probantes d'une manière adaptée et proactive, dans le cadre plus large de la législation et des politiques. L'objectif est que les étudiants comprennent leur rôle dans la connaissance des apprenants et le développement de milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et sains qui encouragent l'autorégulation et le bien-être des élèves.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Équité, accessibilité, diversité, justice sociale et justice écologique, ainsi que le rôle essentiel des enseignants relativement à la reconnaissance et à l'élimination des barrières et à l'instauration d'un changement social et écologique
- Législation visant à faire des écoles des lieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs, équitables, accessibles et accueillants (p. ex., la *Loi sur l'éducation* par l'entremise de la *Loi pour des écoles tolérantes*, la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive et la Stratégie pour la sécurité dans les écoles, la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le *Code des droits de la personne de l'Ontario*, les normes de pratique)
- Contenu de programmes, enseignement et évaluation sensibles et adaptés à la culture utilisant les programmes-cadres de l'Ontario pour favoriser un sentiment d'appartenance, engager tous les élèves et répondre aux forces et aux besoins d'apprentissage de chaque élève en vue de favoriser des écoles et des communautés saines, ainsi que la santé, le bien-être et le sentiment d'appartenance des élèves, des familles et des tuteurs
- Pratiques efficaces pour intégrer la culture, la langue, les contextes et les expériences, les connaissances de la communauté, en particulier de la communauté francophone,

les perspectives et les contributions des élèves, et la manière dont ces éléments sont liés aux identités, y compris celles des élèves d'origine autochtone, des élèves de cultures et d'identités diverses, et de tous ceux qui sont historiquement marginalisés

- Communication interculturelle, et connaissances et compréhension culturelles accrues des questions de justice sociale et écologique, ainsi que le lien étroit entre l'équité, l'excellence et des attentes élevées pour tous
- Rôle d'agents de changement pour faire progresser la responsabilité sociale, la durabilité et la réconciliation dans leur communauté scolaire.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Conscience de soi et réflexion de l'étudiant en enseignement sur la façon dont sa situation sociale, culturelle et politique et ses identités croisées influencent ses hypothèses et ses perspectives sur l'enseignement et l'apprentissage
- Plans de cours et études de cas nécessitant l'utilisation des codes de conduite, des politiques, des ressources et des soutiens

actuels du Ministère, du conseil scolaire et de l'école, conformément au *Code des droits de la personne de l'Ontario*, y compris les accommodements religieux et autres, l'intimidation et le harcèlement, et les communautés historiquement marginalisées et/ou moins bien desservies, pour déterminer une ligne de conduite (p. ex., prévention de l'intimidation)

- Plan de gestion de classe intégrant les capacités à établir des relations authentiques et respectueuses avec et entre les élèves, et à créer une communauté de classe et une culture d'école positives
- Modelage par les formateurs et mise en pratique par les étudiants en enseignement des occasions d'apprendre à se connaître soi-même et à connaître les autres dans le but d'acquérir des compétences culturelles et des aptitudes à la communication interculturelle
- Rédaction et discussion sur l'effet des documents et des événements critiques sur la communauté et les élèves (p. ex., analyser l'effet de la sécurité alimentaire sur l'apprentissage des élèves de la communauté locale)
- Réflexion pratique sur les moyens de créer un milieu scolaire sécuritaire, inclusif et positif où tous les élèves se reconnaissent dans le curriculum, l'enseignement et l'apprentissage.

# Relations professionnelles avec les collègues

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation professionnelle prépare l'étudiant à établir et entretenir les différents types de relations professionnelles entre les membres de l'Ordre, les élèves, les parents, la communauté, le personnel scolaire et les membres d'autres professions (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de contenu relatif aux relations professionnelles avec les collègues vise à aider les étudiantes et étudiants en enseignement à mieux comprendre les rôles d'autres pédagogues et de divers autres professionnels œuvrant dans le milieu scolaire, comme les éducateurs de la petite enfance, les aides-enseignants, les travailleurs auprès des enfants et des jeunes, les psychologues, les travailleurs sociaux, les orthophonistes et les professionnels d'agences communautaires et de soutien à la communauté, ainsi que les méthodes permettant de travailler efficacement avec ces professionnels pour appuyer l'apprentissage des élèves. L'objectif est de définir des comportements, des pratiques et des approches efficaces pour travailler avec de nombreux collaborateurs dans le but de favoriser le bien-être et l'apprentissage des élèves.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Normes d'exercice relatives au comportement professionnel, à la collaboration, à la communication et aux relations entre collègues et autres intervenants
- Rôles et responsabilités des autres membres du personnel enseignant et des divers collègues professionnels qui interagissent avec le système scolaire, y compris ceux liés à la vie privée des élèves et à la confidentialité
- Rôle des technologies pour soutenir les partenariats d'apprentissage entre les pédagogues et les collègues professionnels pour créer des liens et leur donner accès à de nouvelles idées, informations et perspectives
- Établissement d'un milieu scolaire sécuritaire, positif, équitable, accessible et inclusif dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'école au moyen d'une planification multidimensionnelle collaborative, sur une longue période (p. ex., en travaillant à l'obtention du statut ÉcoÉcoles en tant que communauté scolaire)
- Reconnaissance des services de soutien et des ressources disponibles pour l'élaboration des plans, des programmes et de l'enseignement des élèves (p. ex., plans d'enseignement individualisé et/ou d'interventions, évaluation et différenciation pédagogique) et la sensibilité à l'égard de leur élaboration et de leur utilisation.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Utilisation d'études de cas, de vidéos et de jeux de rôle qui favorisent des relations professionnelles respectueuses au moyen de pratiques comme la notation modérée et l'enquête collaborative
- Réflexion sur le stage et les expériences vécues concernant les approches d'équipe pour favoriser le bien-être et l'apprentissage des élèves
- Études de cas juridiques explorant l'interaction entre divers collègues professionnels dans des situations liées au devoir de signalement d'un enseignant.

---

# Engagement des parents et tuteurs, et communication

Le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement exige que tout programme de formation professionnelle prépare l'étudiant à établir et entretenir les différents types de relations professionnelles entre les membres de l'Ordre, les élèves, les parents, la communauté, le personnel scolaire et les membres d'autres professions (Règlement 347/02, annexe 1, Connaissance du contexte d'enseignement).

L'inclusion de l'engagement des parents et des tuteurs et de la communication vise à ce que les étudiantes et étudiants en enseignement reconnaissent l'importance des parents et des tuteurs en tant que partenaires et qu'ils élaborent des stratégies pour travailler efficacement avec les familles afin de favoriser et de faciliter l'apprentissage et le bien-être des élèves. Le but est que les étudiants développent des compétences dans l'établissement de relations respectueuses et productives, et dans les communications avec les parents à propos de l'apprentissage, du comportement et du développement des élèves. Les étudiants devront comprendre et utiliser les forces et les origines diverses des élèves, des familles et des communautés aux fins de planification, d'enseignement et d'évaluation. Si l'occasion se présente pendant leur stage, les étudiants observeront des réunions et des conférences avec les parents et les tuteurs.

---

## QUOI?

Le programme de formation initiale en enseignement permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances, des compétences, des perspectives et des pratiques liées aux domaines suivants :

- Intérêts communs des écoles, des familles et de la communauté, en particulier la communauté francophone, concernant le bien-être, l'apprentissage et le développement des élèves
- Manières positives avec lesquelles les familles peuvent contribuer à l'apprentissage et au bien-être de chaque élève
- Établissement de relations positives avec les familles et les tuteurs, fondées sur l'empathie, le respect et la dignité, y compris des modes de communication individuels et collectifs pour favoriser de manière collaborative l'apprentissage et le bien-être des élèves
- Importance d'avoir des normes élevées communes
- Recherche de moyens pour comprendre et faire tomber les barrières qui peuvent empêcher certains parents/tuteurs de participer pleinement à l'apprentissage de leurs enfants et de prendre des décisions à ce sujet (p. ex., différences culturelles ou socioéconomiques; barrières liées au handicap, à l'accessibilité et à la santé; préoccupations concernant la sécurité, la langue et le transport; expérience personnelle à l'école)
- Dialogue permanent, proactif et positif avec les parents et les tuteurs en utilisant diverses modalités, y compris la communication numérique.

---

## COMMENT?

Il existe diverses façons de démontrer que les étudiants en enseignement ont eu l'occasion d'acquérir les connaissances, les compétences, les perspectives et les pratiques liées à cet élément, dont certaines peuvent être semblables aux exemples suivants :

- Preuves évidentes des connaissances, compétences, perspectives et pratiques liées à cet élément dans les plans de cours
- Matériel de cours reflétant les stratégies de collaboration avec les parents et les tuteurs (p. ex., adaptation de la communication aux besoins des familles)
- Travaux nécessitant l'observation et l'engagement de la communauté et l'élaboration d'un plan de communication au sein de l'école
- Travail nécessitant la compilation d'idées pour la sensibilisation des familles et l'engagement des parents/tuteurs, y compris l'utilisation de la technologie pour faciliter la communication, tout en reconnaissant le besoin d'assistance et/ou de moyens de communication de rechange pour les familles qui n'ont pas accès à la technologie ou qui ne sont pas à l'aise pour l'utiliser
- Réflexion pratique sur les moyens efficaces dont disposent les enseignants et les écoles pour engager les parents et les tuteurs.

# Calendrier de révision

Ce document sera mis à jour périodiquement pour qu'il reflète les changements dans le système d'éducation et les programmes.

Des mises à jour plus fréquentes pourraient avoir lieu à la suite de modifications importantes aux règlements ou aux politiques ayant une incidence sur les principales composantes énoncées dans le Règlement 347/02 – Agrément des programmes de formation en enseignement.



**Ordre des enseignantes  
et des enseignants  
de l'Ontario**

L'organisme de réglementation  
de l'enseignement en Ontario

Pour en savoir davantage :  
Ordre des enseignantes et des  
enseignants de l'Ontario  
101, rue Bloor Ouest  
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 437-880-3000  
Télécopieur : 416-961-8822  
Sans frais (Canada et États-Unis) :  
1-833-966-5588  
info@oeeo.ca  
**oeeo.ca**